



## **CHARTRE DU FORMATEUR**

Depuis sa création en 2019, X Sight Travel a comme ambition d'être un partenaire de confiance pour les entreprises et l'animation de leur séminaire. Fournir des formations de qualité, utile et répondant aux besoins de nos partenaires compte parmi nos objectifs. En effet, la satisfaction du client et la qualité du travail fourni demeurent nos préoccupations quotidiennes.

Tous les formateurs connaissent parfaitement le domaine dans lequel ils interviennent ce qui permet de ciseler un travail sur mesure. Cette chartre transcrit les valeurs qui nous réunissent.

X Sight Travel (de par la variété des compétences des formateurs qui ajoutent leur pierre à cet édifice) s'engage à créer des moments et des espaces de rencontre privilégiés entre les différents acteurs de chaque secteur d'intervention.

Notre entreprise s'inscrit dans une démarche permanente de progression et d'amélioration. Pour ce faire, elle se fixe trois axes d'effort :

1. Richesse de la confrontation des idées des sciences humaines et des pratiques professionnelles.
2. Liberté pour les formateurs de proposer des modules novateurs. Innover et proposer des solutions dans le respect des bonnes pratiques.
3. Liberté et indépendance d'enseignement, gage de pluralisme et de richesse des contenus enseignés.

Notre principe ? Placer l'humain au cœur de la réflexion, dans une authentique culture éthique.

### **Notre vision de la formation**

- Développer la qualification professionnelle et la valorisation des compétences des intervenants par la formation et l'éducation continue de la personne.
- Miser sur l'intelligence individuelle et collective comme moyen de changement des personnes et des organisations.
- Générer des mesures d'amélioration issue de l'évaluation.
- Contribuer à la qualité en veillant à l'utilisation optimale des ressources.

Chaque formation est en adéquation avec les besoins du demandeur dans une logique de sur-mesure.

Une convention initiale est donc systématiquement rédigée pour proposer un cadre et des objectifs pédagogiques précis à respecter.

## **Nos missions**

- Inscrire la formation professionnelle continue dans la politique des ressources humaines des différentes structures.
- Organiser des formations qualifiantes et des actions de perfectionnement auprès des clients
- Proposer une voie de progression personnelle et enrichissante.

## **Nos clients**

La qualité de stagiaire de la formation professionnelle chez X Sight Travel rime avec :

- Le respect du vivre ensemble : confiance, écoute, respect...
- Le partage des principes et ambitions de cette charte,
- L'acceptation du règlement intérieur applicable aux stagiaires,
- Le respect de confidentialité vis-à-vis des cas personnels évoqués au cours de la formation.

## **Notre code déontologique**

Tous les formateurs sélectionnés par X Sight Travel s'engagent à respecter les principes suivants dans l'exercice de leur profession :

- Le formateur met son expérience et ses connaissances au service du client. Il n'accepte que les actions de formation pour lesquelles il est compétent et se porte garant des méthodes et outils qu'il met en œuvre dans l'accomplissement de son action de formation.
- Le formateur s'engage à mettre à jour ses compétences afin de répondre aux besoins du client pour chaque mission à accomplir.
- Chaque action de formation sera effectuée avec l'honnêteté et l'application que le client est en droit d'attendre d'un organisme de formation qualifié.
- Le formateur s'attachera à accomplir ses actions de formation dans un esprit de rigoureuse indépendance à l'égard des tiers et au mieux de l'intérêt de son client.
- Les conditions d'intervention du formateur font l'objet d'un accord contractuel avec le client dans des conditions de conformité au contexte légal en vigueur d'une part, et à l'éthique professionnelle, d'autre part.
- Les informations portées à la connaissance du formateur au cours d'actions de formation sont confidentielles. Elles ne pourront, en aucun cas, être utilisées à titre personnel, ni divulguées, sans l'autorisation préalable du client.
- Le formateur ne fait référence à sa qualification que pour les domaines qui lui ont été attribués.